

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (MRC) tenue à la salle des comités de la MRC, au 50, rue du Fort, à Sorel-Tracy, ainsi que par vidéoconférence, le mercredi 1^{er} juillet 2026, à 18 h 00, sont présents :

Madame la Conseillère régionale,
Messieurs les Conseillers régionaux,

Michel Aucoin	Sainte-Victoire-de-Sorel
Denis Benoît	Saint-Aimé
Alain Chapdelaine	Saint-Roch-de-Richelieu
Vincent Deguise	Saint-Joseph-de-Sorel
Richard Gauthier	Massueville
Marie Léveillé	Saint-Gérard-Majella
Michel Péloquin	Sainte-Anne-de-Sorel
Patrick Péloquin	Sorel-Tracy
Richard Potvin	Saint-David
Gilles Salvas	Saint-Robert

tous conseillers de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, formant le quorum sous la présidence de M. Vincent Deguise, préfet.

Sont absents :

Sylvain Dupuis	Saint-Ours
François Martin	Yamaska

Sont également présents : M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier, et M^e Jessica St-Pierre, directrice des affaires juridiques et greffière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le Préfet Vincent Deguise procède à l'ouverture de la séance.

2026-07-204 **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par :	M. le Conseiller régional Richard Gauthier
Appuyé par :	M. le Conseiller régional Patrick Péloquin

L'avis de convocation acheminé par courriel le 25 juin 2026 est constaté par les membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2026-07-205 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par :	M. le Conseiller régional Richard Potvin
Appuyé par :	M. le Conseiller régional Gilles Salvas

Que l'ordre du jour présenté dans l'avis de convocation soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

AVIS DE MOTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT N° 392-26 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC

M^{me} la Conseillère régionale Marie Léveillé donne avis qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 392-26 modifiant le Schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel.

Un projet de règlement ayant pour effet d'initier le processus de modification du schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel a été présenté et adopté à la séance ordinaire du Conseil de la MRC du 6 mai 2026. Une copie de ce même projet est déposé séance tenante, ayant pour seule modification l'ajout d'une mention concernant l'avis de motion.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne de l'assistance n'étant présente, aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

2026-07-206

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Michel Aucoin
Appuyé par : M. le Conseiller régional Denis Benoît

Que la séance soit levée à 18 h 52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Vincent Deguise
Préfet

M^e Jessica St-Pierre
Directrice des affaires juridiques et greffière